



# COMMUNIQUÉ

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Horaire de faction

## Le ministre Barrette doit s'expliquer

(Montréal, le 9 novembre 2017) La Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ section locale 592 de la FTQ) salue les récentes annonces d'élimination des horaires de faction dans certaines régions du Québec, mais s'interroge toutefois à propos des critères sur lesquels s'appuie le ministre de la Santé et des Services sociaux pour prendre ces décisions.

La FTPQ est surprise de constater que le ministre de la Santé et des Services sociaux a choisi de créer, de façon arbitraire, des critères pour éliminer les horaires de faction plutôt que d'utiliser ceux qui ont été fixés suite aux travaux ayant mené au dépôt du rapport Gauthier publié en 2007.

« Si les Québécois n'ont pas besoin d'une ambulance au bout de chaque rang, comme se plaît à le rappeler monsieur Barrette, ils ont encore moins besoin d'un ministre qui saupoudre des augmentations de services par opportunisme politique » a déclaré Benoit Cowell, président de la FTPQ.

Les paramédics de la FTPQ sont en grève légale depuis février 2017. Ils veulent un contrat de travail négocié. Ils demandent notamment des augmentations de salaire équitables pour chacune des années du contrat, des améliorations au régime de retraite et l'abolition des horaires de faction.

La FTPQ est un syndicat majeur dans le domaine du préhospitalier. Nous sommes le seul syndicat indépendant exclusif de paramédics au Québec. La FTPQ est un syndicat affilié à la FTQ, la plus grosse centrale syndicale au Québec.

- 30 -

Source :  
David Gagnon  
Vice-président  
Fraternité des travailleurs et travailleuses du  
préhospitalier du Québec (FTPQ-592)  
d.gagnon@ftpq-592.ca